

« A.D.F »
Société par Actions Simplifiée
Capital social : 7.318.254,59 Euros
Siège social : 126 Avenue de la République
33450 SAINT-LOUBES

RCS BORDEAUX 412 354 326

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026
AFFECTATION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

QUATRIEME RESOLUTION : affectation du résultat

La collectivité des associés, sur proposition du Président, décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 17.083.409 Euros :

- Dotation à la **Réserve Légale** à hauteur de.....**340.805 Euros**
Et ce afin de la constituer intégralement

- Le solde, **au compte Report à Nouveau**.....**16.742.604 Euros**

La collectivité des associés constate, par ailleurs, qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois exercices précédents qui ont été éligibles à l'abattement prévu par l'article 158 3° du Code Général des Impôts :

- Exercice clos le 31.12.2024 : 286.000 Euros.
- Exercice clos le 31.12.2023 : 87.257 Euros.
- Exercice clos le 31.12.2022 : 400.251,82 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait à SAINT-LOUBES (33)
Le 30 juin 2026

DocuSigned by:

A5EADDA9DD51418...

LE PRESIDENT :
Monsieur Alain FAVEAU



SAS A.D.F.

Liasse fiscale

DocuSigned by:

Alain FAVEAU

A5EADDA9DD51418...

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.D.F. Exercice N clos le : 1 | 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise : 126 avenue de la République 33450 SAINT-LOUBES Durée de l'exercice précédent * : 1 | 1 | 2 |

Numéro SIRET * : 4 | 1 | 2 | 3 | 5 | 4 | 3 | 2 | 6 | 0 | 0 | 0 | 3 | 2 | Néant ☐ *

		Exercice N clos le : <u>1 1 2 </u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN
Constructions		AP	AQ
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS
Autres immobilisations corporelles		AT	AU
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		AV	AW
TOTAL (II) *		BJ	BK
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations	CS	CT
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
	TOTAL (III)		BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI
TOTAL (IV)		CJ	CK
Comptes de répartition	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW	
	Pertes de remboursement des emprunts (V)	CM	
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A
Retrov. (1) Dont droit au bail		CP	
(3) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			
(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété *			
Stocks :			
Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A.D.F.		Néant ☐	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 318 255)	DA	7 318 255		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	1 026 485		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	391 021		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * BJ)	DG	1 903 043		
	Report à nouveau	DH	4 049 424		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	17 083 409		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	31 771 636	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 078		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Instrument financier à terme	DI			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	43 314		
	Dettes fiscales et sociales	DY	298 149		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	646 086		
Compte régularisé	EB				
	TOTAL (IV)	EC	993 627		
	Ecart de conversion passif et différences d'évaluation *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	32 765 263		
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	EB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	ID			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IE			
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF			
		EG	993 627		
		EH			

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

3
COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2026

Formulaire obligatoire (article 59 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		SAS A.D.F.				Néant ☐	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	115 000	FH		FI	115 000
		FJ	115 000	FK		FL	115 000
	Chiffres d'affaires nets *						
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions (9)					FP	
	Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					FI	
Autres produits (1) (11)					FQ	9 580	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	124 580
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	629 775
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	740
	Salaires et traitements *					FY	
	Cotisations sociales (10)					FZ	4 967
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements * (14) dotations aux dépréciations				GA	54 273
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations *				GC	
	Four risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				GE		
	Autres charges (12)				GF	86 221	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	775 975
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH	(651 395)
opérations en espèces	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GJ	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	26 121
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	222 871
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	200 068
	Reprises sur dépréciations					GN	
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GP	25 179 480
	Produits de cessions d'immobilisations financières					GQ	25 628 539
Total des produits financiers (V)						GR	850
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GS	317
	Intérêts et charges assimilées (6)					GT	
	Différences négatives de change					GU	7 272 902
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					GV	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GW	7 274 069
Total des charges financières (VI)							18 354 470
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							17 703 075
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2052 SD

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFIP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A.D.F.		Néant ☐	
Exercice N					
Produits exceptionnels (7)		(VII)	HD		
Charges exceptionnelles (6bis - 6ter - 7)		(VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	IJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	619 666	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	25 753 119	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	8 669 710	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	17 083 409	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont		HY		
	produits de locations immobilières		IG		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IP		
	(3) Dont		HQ		
	Crédit bail mobilier *		IH		
	Crédit bail immobilier		IJ	46 003	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IK		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IX		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		RC		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RD		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		A2	4 967	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
Dont primes et cotisations sociales professionnelles		A8			
(13) Dont cotisations facultatives Madelin	A10	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1 2°, al 3)		A15			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 32 765 263,48 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 17 083 409,02 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Engagements financiers
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Agencements, aménagements des terrains	05 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle**CESSIONS DE TITRES**

Le 17 février 2025, la société a cédé ses 2 000 titres de la société ADF MAROC pour un montant de 19 230 euros.

Le 30 juin 2025, la société a cédé ses 2 227 titres de la société SPACE pour un montant de 25 168 791 euros

En date du 31 décembre 2025, la société a comptabilisé dans ses comptes un ajustement de -8 542 euros du prix de cession des titres LA POINTE DU MEDOC cédés au 05 décembre 2024.

CONTENTIEUX EN COURS

Au cours de l'exercice 2024, la société ADF a fait l'objet d'une décision de justice défavorable dans le cadre d'un contentieux. En vertu du jugement rendu, la société a été condamnée au paiement de droits pour un montant de 244 128 euros, ainsi qu'au versement de pénalités s'élevant à 54 047 euros.

En février 2025, à la suite du mémoire introductif d'instance auprès de la Cour administrative d'appel, la société a fait l'objet d'une décharge de droits de 126 660 euros, ainsi que d'une remise de pénalités de 18 171 euros.

La société estimant être dans son bon droit et compte-tenu de la procédure d'appel en cours, le montant net recouvrable d'un montant de 153 344 euros n'a pas fait l'objet d'une provision à la clôture des comptes 2025.

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir :) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	22 677 5 218
TOTAL	27 895

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (dont avoirs à établir :)	 12 534 216 72 000
TOTAL	84 750

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	7 416	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	7 416	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	60 461	121,04
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	60 461	121,04

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	10 200
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	10 200

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Garanties sur cession de titres LA POINTE DU MEDOC Garanties sur cession de titres SPACE	700 000 6 800 000
TOTAL	7 500 000
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Complément de prix conditionnel sur cession de titres LA POINTE DU MEDOC (Échéance au 05/12/2027)	500 000
TOTAL	500 000
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SCI LE LIVEY	380 000	-517 557	99,98	379 980	379 980	515 629		43 436	6 666	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SAS SUNELIA	464 000	-21 368	19,61	1	1					
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises	21 000	-68 752	4,76	1 000	1 000	71 000		7 200	2 307	
b) Etrangères	87			500 000	500 000					
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										



Européenne Expertise

ADF

126, avenue de la République
33450 SAINT LOUBES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS**

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

EUROPEENNE EXPERTISE BOURSE

Cabinet d'expertise comptable - Commissariat aux comptes

Inscrite sur la liste des commissaires aux comptes sous le numéro 66014410

11, rue Saint Augustin 75002 PARIS

Tél, : 01 42 61 19 14 Fax : 01 42 61 54 90

SARL au capital de 570 000 Euros, N° intracommunautaire : FR 382 389 872 00039

E-mail : eurobourse@wanadoo.fr / Site Internet : www.europeenneexpertise.com



Européenne Expertise

ADF

**Siège social : 126, avenue de la République
33450 SAINT LOUBES**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ADF relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ADF à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

EUROPEENNE EXPERTISE BOURSE

Cabinet d'expertise comptable - Commissariat aux comptes

Inscrite sur la liste des commissaires aux comptes sous le numéro 66014410

11, rue Saint Augustin 75002 PARIS

Tél. : 01 42 61 19 14 Fax : 01 42 61 54 90

SARL au capital de 570 000 Euros, N° intracommunautaire : FR 382 389 872 00039

E-mail : eurobourse@wanadoo.fr / Site Internet : www.europeenneexpertise.com



Européenne Expertise

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Ajustement dans les comptes d'un montant de 8.542 euros du prix de la cession des titres LA POINTE DU MEDOC cédés en décembre 2024.
- Cession de 2.000 titres de la société ADF MAROC pour un montant de 19.230 euros le 17 février 2025.
- Cession de 2.227 titres de la société SPACE pour un montant de 25.168.791 euros le 30 juin 2025.
- Jugement dans le cadre d'un contentieux, la société est condamnée au paiement de droits pour un montant de 244.128 euros, ainsi qu'au versement de pénalité s'élevant à 54.047 euros.

La société ADF fait l'objet d'une décharge de droits de 126.660 euros ainsi qu'une remise de pénalités de 18.171 euros.

Le montant net recouvrable de 153.344 euros n'a pas fait l'objet de provisions à la clôture.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de la société ADF ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

EUROPEENNE EXPERTISE BOURSE

Cabinet d'expertise comptable - Commissariat aux comptes

Inscrite sur la liste des commissaires aux comptes sous le numéro 66014410

11, rue Saint Augustin 75002 PARIS

Tél : 01 42 61 19 14 Fax : 01 42 61 54 90

SARL au capital de 570 000 Euros, N° intracommunautaire : FR 382 389 872 00039

E-mail : eurobourse@wanadoo.fr / Site Internet : www.europeenneexpertise.com



Européenne Expertise

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société ADF à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Monsieur Alain FAVEAU, le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

EUROPEENNE EXPERTISE BOURSE

Cabinet d'expertise comptable - Commissariat aux comptes

Inscrite sur la liste des commissaires aux comptes sous le numéro 66014410

11, rue Saint Augustin 75002 PARIS

Tél : 01 42 61 19 14 Fax : 01 42 61 54 90

SARL au capital de 570 000 Euros, N° intracommunautaire : FR 382 389 872 00039

E-mail : eurobourse@wanadoo.fr / Site Internet : www.europeenneexpertise.com



Européenne Expertise

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 10 juin 2026

Le Commissaire aux comptes

EUROPEENNE D'EXPERTISE BOURSE,
représenté par JACQUES DURET

EUROPEENNE D'EXPERTISE BOURSE
11, rue Saint Augustin
75002 PARIS
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

EUROPEENNE EXPERTISE BOURSE

Cabinet d'expertise comptable - Commissariat aux comptes

Inscrite sur la liste des commissaires aux comptes sous le numéro 66014410

11, rue Saint Augustin 75002 PARIS

Tél. : 01 42 61 19 14 Fax : 01 42 61 54 90

SARL au capital de 570 000 Euros, N° intracommunautaire : FR 382 389 872 00039

E-mail : eurobourse@wanadoo.fr / Site Internet : www.europeenneexpertise.com

BILAN

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	271 438	127 117	144 321	198 594	- 54 273
Immob. corpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participation	380 981		380 981	7 453 814	-7 072 833
Créances rattachées à des participations	609 306		609 306	977 822	- 368 516
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	4 510 521		4 510 521		4 510 521
Prêts					
Autres immobilisations financières	10 600 000		10 600 000		10 600 000
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	16 372 245	127 117	16 245 128	8 630 231	7 614 897
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	3 000		3 000	483 000	- 480 000
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				114	- 114
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 669		6 669	76 463	- 69 794
. Autres	270 363		270 363	922 925	- 652 562
Charges constatées d'avance	7 416		7 416	26 058	- 18 642
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
. Actions propres					
. Autres titres	10 375 596	850	10 374 746		10 374 746
Instruments financiers à terme et jetons détenus					

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Disponibilités	5 857 941		5 857 941	5 437 184	420 757
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	16 520 985	850	16 520 135	6 945 744	9 574 391
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation actif (VII)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI +VII)	32 893 231	127 967	32 765 263	15 575 975	17 189 288

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé :)	7 318 255	7 318 255	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 026 485	1 026 485	
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale	391 021	162 841	228 180
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 903 043	1 903 043	
Report à nouveau	4 049 424		4 049 424
Résultat de l'exercice	17 083 409	4 563 604	12 519 805
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	31 771 636	14 974 227	16 797 409
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 078	18 183	- 12 105
Emprunts et dettes financières diverses		315 066	- 315 066
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 314	92 100	- 48 786
Dettes fiscales et sociales	298 149	104 399	193 750
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	646 086	72 000	574 086
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES (III)	993 627	601 748	391 879
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	32 765 263	15 575 975	17 189 288

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	115 000	237 500	- 122 500	-51,58
Montant net du chiffre d'affaires	115 000	237 500	- 122 500	-51,58
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits	9 580	1	9 579	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	124 580	237 501	- 112 921	-47,55
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (1)	629 775	255 552	374 223	146,44
Impôts, taxes et versements assimilés	740	858	- 118	-13,75
Salaires				
Cotisations sociales	4 967	3 843	1 124	29,25
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	54 273	42 483	11 790	27,75
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres charges	86 221	72 001	14 220	19,75
Total des charges d'exploitation (II)	775 975	374 737	401 238	107,07
(1) Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-651 395	-137 235	- 514 160	374,66
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)		1 034 194	-1 034 194	-100
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	26 121		26 121	N/S
Autres intérêts et produits assimilés	222 871	107 606	115 265	107,12
Reprises sur dépréciations et provisions	200 068		200 068	N/S
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières	25 179 480		25 179 480	N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Total des produits financiers (V)	25 628 539	1 141 800	24 486 739	N/S
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	850	8 442	- 7 592	-89,93
Intérêts et charges assimilées (3)	317	11 464	- 11 147	-97,23
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	7 272 902		7 272 902	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (VI)	7 274 069	19 906	7 254 163	N/S
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	18 354 470	1 121 894	17 232 576	N/S
3.RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	17 703 075	984 659	16 718 416	N/S
Produits exceptionnels		4 063 617	-4 063 617	-100
Total des produits exceptionnels (VII)		4 063 617	-4 063 617	-100
Charges exceptionnelles		344 581	- 344 581	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)		344 581	- 344 581	-100
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		3 719 036	-3 719 036	-100
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	619 666	140 090	479 576	342,33
Total des Produits (I+III+V+VII)	25 753 119	5 442 918	20 310 201	373,15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 669 710	879 314	7 790 396	885,96
BENEFICE OU PERTE	17 083 409	4 563 604	12 519 805	274,34
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 32 765 263,48 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 17 083 409,02 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Engagements financiers
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Agencements, aménagements des terrains	05 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle***CESSIONS DE TITRES***

Le 17 février 2025, la société a cédé ses 2 000 titres de la société ADF MAROC pour un montant de 19 230 euros.

Le 30 juin 2025, la société a cédé ses 2 227 titres de la société SPACE pour un montant de 25 168 791 euros

En date du 31 décembre 2025, la société a comptabilisé dans ses comptes un ajustement de -8 542 euros du prix de cession des titres LA POINTE DU MEDOC cédés au 05 décembre 2024.

CONTENTIEUX EN COURS

Au cours de l'exercice 2024, la société ADF a fait l'objet d'une décision de justice défavorable dans le cadre d'un contentieux. En vertu du jugement rendu, la société a été condamnée au paiement de droits pour un montant de 244 128 euros, ainsi qu'au versement de pénalités s'élevant à 54 047 euros.

En février 2025, à la suite du mémoire introductif d'instance auprès de la Cour administrative d'appel, la société a fait l'objet d'une décharge de droits de 126 660 euros, ainsi que d'une remise de pénalités de 18 171 euros.

La société estimant être dans son bon droit et compte-tenu de la procédure d'appel en cours, le montant net recouvrable d'un montant de 153 344 euros n'a pas fait l'objet d'une provision à la clôture des comptes 2025.

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir :) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	 22 677 5 218
TOTAL	27 895

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (dont avoirs à établir :)	 12 534 216 72 000
TOTAL	84 750

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	7 416	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	7 416	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	60 461	121,04
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	60 461	121,04

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	10 200
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	10 200

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Garanties sur cession de titres LA POINTE DU MEDOC Garanties sur cession de titres SPACE	700 000 6 800 000
TOTAL	7 500 000
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Complément de prix conditionnel sur cession de titres LA POINTE DU MEDOC (Échéance au 05/12/2027)	500 000
TOTAL	500 000
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SCI LE LIVEY	380 000	-517 557	99,98	379 980	379 980	515 629		43 436	6 666	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SAS SUNELIA	464 000	-21 368	19,61	1	1					
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises	21 000	-68 752	4,76	1 000	1 000	71 000		7 200	2 307	
b) Etrangères	87			500 000	500 000					
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										